

chester et la ligne des Etats-Unis. En un mot, c'est la réserve des sauvages.

- 13.** Après avoir fait l'historique des comtés, dites-nous quelque chose des seigneuries et des cantons qui ont été mentionnés.

1o L'île Perrot a été concédée le 29 octobre 1672, au sieur Marie-Frs Perrot, gouverneur de Montréal, lequel devint célèbre dans un procès qui lui valut quelques mois de prison.

2o La seigneurie de Soulanges, accordée au chevalier de ce nom, le 21 octobre 1702, a appartenu aux familles du chevalier et du colonel de Longueuil, et, de ce dernier est passée à la famille de Beaujeu.

3o Celle de Vaudreuil fut donnée le 23 octobre 1702, à Philippe de Rigaud, sieur de Vaudreuil, puis elle devint la propriété de la famille de Lotbinière, et enfin de la famille Harwood.

4o Celle de Rigaud, concédée le 29 octobre 1732, à Pierre-François de Rigaud, sieur de Vaudreuil, passa au sieur de Lotbinière et à la famille Bingham.

5o La Nouvelle-Longueuil, accordée le 21 avril 1739, au sieur de Longueuil, est maintenant la propriété de la famille de Beaujeu.

6o La seigneurie de Châteauguay fut donnée le 29 octobre 1673, à Charles Lemoine de Longueuil. En 1707, elle fut vendue à la famille de Lanoue et, en 1764, à Madame d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises.